



HCR - UNHCR



Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
United Nations High Commissioner for Refugees
Section de l'Information - Information Section

26 mai 1994

LE HCR DEMANDE UN EMBARGO TOTAL SUR LES MINES TERRESTRES

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés se joint à d'autres agences humanitaires pour demander que l'utilisation, la production, l'entreposage, la vente, l'importation ou l'exportation de mines terrestres soient interdits dans le monde entier.

Un haut responsable du HCR, Pierre Gerety a déclaré que la meilleure solution pour lutter contre ce fléau est un embargo international sur les mines. "Nous sommes persuadés, a-t-il dit, que, d'un point de vue purement humanitaire, la communauté internationale doit demander l'élimination totale des mines dont les victimes sont des civils innocents."

"Nous assistons à une prolifération hors de proportion de mines antipersonnel dans le monde, a poursuivi Gerety. Ces mines ont des conséquences inhumaines et dramatiques pour l'avenir des populations touchées, dont les réfugiés et les rapatriés."

Gerety, qui s'adressait à la réunion préparatoire de la Conférence d'examen de la Convention de 1980 sur les "armes inhumaines", a ajouté qu'en l'absence d'un tel embargo, le HCR était convaincu de la nécessité d'amender la Convention.

Il a suggéré que la Convention couvre les conflits internes, que soient tenus pour responsables du déminage ceux qui ont produit et posé les premiers ces mines, que la localisation des mines soit obligatoirement homologuée, notamment sur des cartes géographiques.

Il y aurait plus de 100 millions de mines disséminées dans le monde. Pendant qu'on réussit à éliminer dans des conditions très dangereuses et à des coûts exorbitants près de 80 000 mines chaque année, dans la même période, près de deux millions de mines sont posées. Il y aurait de plus 100 millions de mines entreposées à travers le monde, prêtes à être distribuées.

Non seulement la présence de ces mines met en danger la vie de civils dans des dizaines de pays, mais en plus ces mines menacent les programmes de rapatriement et de réintégration de milliers de réfugiés qui veulent rentrer chez eux, comme au Mozambique, en Somalie, au Cambodge et en Afghanistan.

Les communiqués sont destinés à l'information; ils ne constituent pas des documents officiels.

For use of information media: not an official record

boite postale 2500
CH-1211 Genève 2 Dépôt
légal
téléphone: (022) 739 41 11
fax: 412 972 84 47/48
télégrammes: HHC OMREF, Genève
télécopie: (022) 739 84 40

P.O. Box 2500
CH-1211 Geneva 2 Dépôt
Phone: (022) 739 41 11
Telex: 412 972 REFP
Cable: HHC OMREF